



District de Savoie de Football
B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX
Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
email : district@savoie.fff.fr—site : <http://savoie.fff.fr>



Coupes Futsal

Attention dernière limite pour les inscriptions futsal
(par email) :

11 décembre 2022

Catégories concernées :



U13

U15

U15 Filles

U17

Seniors masculins

Seniors Féminins

Sommaire

• Comité Direction	p. 2-3	• Commission des Arbitres	p. 28 à 30
• Secrétariat	p. 3 à 5	• Commission Statut Arbitrage	p. 30 à 32
• Commission FAFA	p. 5 à 7	• Commission de Discipline	p. 32 à 34
• Trésorerie	p. 7		
• Commission Sportive Seniors/U20	p. 8 à 11	• Annexes	p. 35
• Commission des Jeunes	p. 12 à 15	Amendes, Rencontres, Fiche de poste,	
• Commission Futsal	p. 16 à 19	Tableau Statut Arbitrage, Trophée Seguin	
• Commission des Coupes	p. 20 à 22		
• Commission Féminine	p. 22-23		
• Commission Technique	p. 23 à 27		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.

Comptes-Rendus

COMITÉ de DIRECTION

5 décembre 2022

Emploi

Le district de Savoie de Football embauche en CDI un(e) assistan(e) administrative à compter de janvier (voir fiche de poste ci-jointe).

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser au district par mail **avant le 31 décembre**.

Information club

La FFF invite des dirigeant(e)s (5 ans ou moins de 5 ans d'ancienneté) pour un WE à Clairefontaine les 21 et 22 janvier 2023. Départ de Chambéry en direction de la ligue à 4 h 15 le samedi. Trajet en bus de Lyon à Clairefontaine. Retour prévu à Chambéry dimanche vers 21 h 00. Tous les frais sont pris en charge par la FFF, la ligue et le district. Merci de bien vouloir faire passer les candidatures au district pour le 31 décembre. Conditions requises : Avoir une licence dirigeant depuis moins de 6 ans. Pour tout renseignement, contacter le président.

Décision du Comité Directeur

Article 26-10-2

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité Directeur et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (1 point)

L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs aller

Mise en application : le 01/11/2022

TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM



Comptes-Rendus

Information

A compter de ce jour, tous les mails envoyés par les clubs devront avoir une signature nominative. Sans cela, ils ne seront pas pris en compte.

Assemblée Générale—Saison 2022/2023

Le Comité Directeur, décide de la date du 1^{er} Juillet 2023 et fait appel aux clubs pour poser leur candidature. Date limite de réponse : 31 décembre 2022.

SECRETARIAT

Lundi 5 décembre 2022

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 28 novembre au 5 décembre 2022

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

FC BEAUFORTIN QUEIGE



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr

Comptes-Rendus

Commission d'Appel en matière de Règlement :

COGNIN SP - U.S. CHARTREUSE GUIERS

Commission Sportive:

U.S. DOMESSIN - F.C. CROLLES BERNIN GRESIVAUDAN - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (9) - ST PIERRE SPORT FOOTBALL(2) - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) - A.S. D UGINE (2) - UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - AIX FC (2) - MARTHOD SP (2).- GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE - F. C. CHAMBOTTE - AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - A.S. MONT JOVET BOZEL (3) - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - ET.S. LE BOURGET DU LAC - DURMAZ Tayfun - F.C. NIVOLET (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - J.S. CHAMBERIENNE (2) – CHALLES SF (2)- F.C. BELLE ETOILE MERCURY -- U.S. LA RAVOIRE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - C.A. YENNOIS US CHARTREUSE GUIERS - US GRIGNON

Commission de Discipline :

Courrier :

APREMONT FC – ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - COGNIN SP

Rapport :

DURMAZ Tayfun (2)

Commission des Arbitres:

Julien VAREILLE – Gérard SOTO - DUFANT Sébastien - Francis MOREL BIRON - KARABULUT Mehmet – ALIX Luc - CHEVALLIER Michel – Gilles HUNSTEDT

Commission de Délégation :

U.S. PONTOISE

Commission des Terrains:

LAuRAFoot Terrains (2)

Commission FMI :

CA YENNOIS

Médailles Jeunesse et Sports

Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club (dirigeant /dirigeante, éducateur, membre du bureau ou des manifestations) par l'obtention d'une médaille jeunesse et Sports (bronze argent ou or) sont priés de contacter

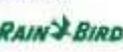
Maurice Billaud au 07 50 46 30 08.

Avant le 31 janvier 2023 délai de rigueur



Resp. Savoie!
Gilbert GRUFFAT!
Tel : 06 83 86 59 48!
E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr

Sols et Équipements Sportifs
Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur **GEFISPORTS**  **TORO**  **RAIN-BIRD** 

Comptes-Rendus

Médaille de bronze à partir de 6 années

Médaille d'argent après 10 années dont 4 après la médaille de bronze

Médaille d'or après 15 années dont 5 après la médaille d'argent.

COMMISSION FAFA

5 décembre 2022

Président : Jean Paul THENIS : 06.81.87.36.22

INFO CLUBS F.A.F.A.

Le Fonds d'Aide au Football Amateur est ouvert pour la saison 2022-2023. Les clubs et les collectivités territoriales désirant déposer un dossier de demandes d'aides doit s'adresser à la Commission FAFA du District de Savoie.

En effet, les porteurs de projets doivent se rapprocher de leur district d'appartenance afin de les accompagner à formaliser un dossier.

Les dossiers de demandes complets devront être transmis au District de Savoie de Football **avant le 31 janvier 2023.**

Pour rappel plusieurs dispositifs d'aides existent :

- FAFA Équipements Clubs Collectivités
- FAFA Équipements nouvelles pratiques (terrains Beach Soccer, Futsal, Foot5)
- FAFA Transport (mini bus)
- FAFA Formation

Vous retrouverez le détail de ces aides et leurs cahiers des charges sur le site internet de la Ligue :

<https://laurafoot.fff.fr/simple/fafa-en-route-pour-2022-2023>



Comptes-Rendus

Fafa Equipements Clubs Collectivités

NATURES DES PROJETS ÉLIGIBLES

BÂTIMENTS

01 Création d'un « Club House » (espace clos et couvert de convivialité en dur ou en construction modulaire d'une surface mini. de 25 m² avec présence d'un point d'eau EC/EF avec évier)

02 Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral (niveau de classement installation : T6 min. ou niveau Futsal 4 min.)

ÉCLAIRAGE

03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (niveau de classement éclairage : E6 min. ou EFutsal 3 min.) - Utilisation obligatoire de projecteurs LED

SÉCURISATION 04

Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : main courante Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : clôture de protection de l'aire de jeu

Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : clôture de l'installation

Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : banc de touche

Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : liaison protégée vestiaires -aire de jeu

Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : parc de stationnement protégé équipe visiteuse et officiel

Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : mise en conformité des zones de sécurité d'une installation Football ou Futsal

TERRAIN DE GRANDS JEUX

05 Création d'un terrain de grands jeux en pelouse naturelle ou pelouse naturelle renforcée (niveau de classement installation T6 min. sans obligation d'éclairage)

06 Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle (drainage de fond et/ou de surface / arrosage intégré / mise en conformité pour un passage en 105x68 m) (niveau de classement installation T5 min. sans obligation d'éclairage)

07 Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique (niveau de classement installation T6 min. avec niveau de classement éclairage E7 min. si l'éclairage est existant ou E6 min. si c'est une création) - Utilisation obligatoire de projecteurs LED



**CAVES
BILLON**

Vins · Spiritueux · Bières · Sodas · Cafés · Services

73330 DOMESSIN

04 76 31 10 27

Comptes-Rendus

08 Changement du revêtement gazon synthétique sur un terrain de grands jeux éclairé (niveau de classement installation T6 min. avec niveau de classement éclairage E7 min. si l'éclairage est existant ou E6 min. si c'est une création) - Utilisation obligatoire de projecteurs LED

TERRAIN À EFFECTIF RÉDUIT

09 Création d'un terrain de Football à 8 contre 8, éclairé, en gazon synthétique (niveau de classement installation Foot A8 avec éclairage) - Utilisation obligatoire de projecteurs LED

AUTRES

10 Projet d'équipement donnant lieu à un classement de l'installation en T7 ou un éclairage d'entraînement en E7

11 Autre projet dit « Innovant » (exemples : installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments (tribunes, vestiaires, club house...) afin de les alimenter en électricité/ Installation d'un réseau de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage des terrains...)

TRÉSORERIE

5 Décembre 2022

Virements

FC PONT : 70,00

G.A.P.S. : 189,00

— Crédit  Mutuel —

COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10

Responsable Seniors : Alain HANS - 06 28 06 72 52

Adjoint : Sauveur MICALLEF - 06 23 06 49 93

Seniors Féminines : Jacky GACHET - 06 12 22 99 82

Réunion du 5 décembre 2022

Présents : MM. HANS, GACHET, MICALEFF, VALENTINO

Courriers clubs reçus

- Mr Durmaz Tayfun arbitre de la rencontre D2 du 05/12/2022 La Motte-Servolex 2/ Cœur de Savoie : erreur score sur FMI ,nous confirmant le score officiel de la rencontre La Motte 2/0 Cœur Savoie.

Nécessaire fait. Courrier transmis à la Commission des Arbitres.

- FC NIVOLET D3(A) lu et noté. Nécessaire fait pour l'heure du match .

- JS CHAMBERY D2 Nécessaire fait pour l'heure du match.

- CA YENNE D3 (A) lu et noté , transmis à la Commission FMI pour la rencontre du 27/11/2022, match inversé CA YENNE 1/US DOMESSIN 1 .

- SF CHALLES D4 (B) reçu (Arrêté Municipal) interdisant l'accès au stade Bertoila de Challes Les Eaux jusqu'au 31/01/2023 .

FC LA ROCHETTE 1/AS CUINES 1 D3, Poule B du 04/12/2022 à 14h30 heure officielle

La demande réalisée est non conforme avec l'article 34.1.2.1. et hors délai : Demande refusée.

FC MERCURY 2/ US LA BATHIE 2 D3, Poule B du 05/12/2022 à 14h30

La demande réalisée est non conforme avec l'article 34.1.2.1. et hors délai : Demande refusée.

FC LAISSAUD /AS GRIGNON D2

vous avez fait votre demande pour avancer la rencontre sur Footclub avant 18h le 05/12/2022 dans les délais avec accord de votre adversaire. Changement accordé



Comptes-Rendus

Matchs remis / Reprogrammation

- **Match N° 24782506** Aller du 20/11/2022 D3(B) (remis pour cause covid)
Montmélian Af 2/Cam St Jean 2 : reprogrammé le 18/12 /2022 à 14h30

Match Aller N° 24856144 D4 B du 20/11/2022 AS UGINE 2/ ST REMY 1
Reprogrammé le 18/12/2022 à 14H30 avec un terrain de repli 30Km étant donné que le terrain d'UGINE est toujours suspendu.

Ce match peut se jouer sur le terrain de repli de l'US ST REMY, si accord des deux clubs via Foot Club à faire parvenir le 12/12/2022 avant 18h.

Match N° 24782380 Aller du 27/11/2022 D3 A (Arrêté Municipal)
Val d'Hyères - ES Le Bourget du Lac : reprogrammé le 18/12/2022 à 12h15 au stade Les Platières (VIMINES)

Match N° 24856058 Retour du 27/11/2022 D4(A) (Terrain impraticable)
Chautagne 2/ Cœur de Savoie2 : reprogrammé le 11/12/2022 à 14h30

Match N°24965383 Retour du 27/11/2022 D5(C) (Arrêté Municipal)
US Grignon 2/ La Bathie 2 : reprogrammé le 11/12/2022 à 12h15 si nécessaire terrain de repli , obligation de jouer avant la trêve

Match Retour N° 24782524 D3 B du 11/12/2022
SF CHALLES 1/ ST BALDOPH 1, la Commission reprogramme cette rencontre le 12/03/2023 .

Match N°24782110 D1 remis du 20/11/2022
MONTMELIAN 1 / CHARTREUSE-GUIERS 1 (cause Covid) la Commission reprogramme cette rencontre le 12/03/2023.

Match N° 24856148 D4(B) Retour, Reporté du 27/11/2022
AS UGINE 2/FC HTE TARENTEISE, la Commission Sportive reprogramme cette rencontre le 12/03/2023

Championnats

- Journée Forfait D5(C) du 04/12/2022 : BOZEL 2/ LA BATHIE 2, 2ème Forfait de l'équipe de BOZEL 2
La Commission Sportive demande au club de la BATHIE de nous fournir un courrier suite à votre déplacement sur le terrain de BOZEL, avant le **lundi 12/12/2022**.

- Commission d'appel nous informant de la décision sur la rencontre Match Arrêté N°24782091 D1 Aller du 23/10/2022 : Match US CHARTREUSE-GUIERS/FC MERCURY
Match donné à rejouer à une date fixée par la Commission Sportive .
La Commission reprogramme cette rencontre le 18/12/2022 à 14h30 à St Laurent du Pont .

- Match Retour D1 N°24782132 du 11/12/2022 : AS UGINE 1/ FC HTE TARENTEISE
Suite au stade de Montmain d'Ugine toujours suspendu, ce match se déroulera sur le stade Jean Claude Rocca à AIME MACOT à 14h30 en accord du club de Hte TARENTEISE

Comptes-Rendus

Note aux clubs FC La Rochette et FC Villargondran

Rencontre D3 Poule B N° 50203.2 FC La Rochette 1 / FC Villargondran 1 du 11 décembre 2022 :

Précision concernant le déroulement d'une rencontre à Huis clos :

Les règlements sportifs du District ne prévoient que « Chaque club ne pourra faire pénétrer sur le stade que 18 personnes au total, joueurs, dirigeants, toutes munies d'une licence. »

Pour le bon déroulement de la rencontre, les règlements de la Ligue AuraFoot suivants peuvent être appliqués :

En dehors des 18 personnes cités ci-dessus, « seuls pourront pénétrer à l'intérieur du stade :

- Un représentant du propriétaire du terrain
- Le ou les correspondants de presse.
- le médecin de service,
- l'arbitre officiel désigné,
- les arbitres assistants,
- le ou les délégués de la Ligue ou du District,
- les quatre délégués du club (délégué au terrain). »

Note aux clubs

La Commission Sportive a programmé quelques matchs Aller le 18/12/2022 avant la trêve. Les clubs concernés peuvent faire une demande via FootClub pour un changement d'heure, ou jouer le Samedi 17/12/2022 Ces demandes sont à faire parvenir avant le lundi 12/12/2022 avant 18h (attention Finale Coupe du Monde 18/12/2022 à 16h).

Divers rappels aux clubs

Suite à plusieurs rappels faits sur les PV rubrique Commission sportive, les clubs doivent impérativement respecter les règlements du district , afin de soulager la charge de travail des membres de la commission, secrétaires et arbitres

ARTICLE 34 .1 .2.1 du District de Savoie

Pour toute modification, il faut obligatoirement l'accord du club adverse via foot clubs avant le lundi 18 Heures qui précède la rencontre changement (horaire ,date ,terrain ,et match inversé)

ARTICLE 26 Terrain impraticable , faire le nécessaire auprès des délégués de secteur et envoyé mail du Club au DISTRICT et informer un membre de la sportive obligatoirement

ATTENTION depuis quelques semaines beaucoup trop de changements sont à déplorer par certains clubs.

La Commission Sportive sera intransigeante envers ces manquements et appliquera l'amende de 35 € prévue dans les règlements du District aux clubs qui ne respecteraient pas ces rappels.

Comptes-Rendus

Homologations

Fiche Navette Commission Discipline

Match N° 24782340 D3 A du 02/10/2022 : Val D'Hyères 2 / Chambéry Sport 73

Résultat acquis sur le terrain

Chambéry Sport 73 4 buts , 3 pts

Val D'Hyères 2 2 buts, 0 pt

Match N° 24782108 D1 Aller du 13/11/2022

Match perdu par Forfait

AS UGINE 1 0 pt, 0 but

FC CHAMBOTTE 2 3pts, 3buts

Match N° 24856139 D4 B Aller du 13/11/2022

Match perdu par Forfait AS UGINE 2

AS CUINES 2 3 pts, 3 buts

AS UGINE 2 0 point, 0 but

Info terrains

AS HTE COMBE DE SAVOIE

à dater de ce jour, toutes les rencontres prévues au stade du Vernay à Ste Hélène sur Isère, quelque soit les catégories, se joueront au stade Jean Baptiste MANZONI à Grésy sur Isère et ce pour une durée indéterminée. Merci d'en prendre note.

U20

Match N° 25169676 D2, le 10/12/2022 à 15h30 (Championnat Isère)

BOZEL MT JOVET AS- GAPS



COMMISSION des JEUNES

Président : Christophe VALENTINO—06 64 95 30 10

U17 : Martine LECHALARD—06 13 59 62 41

U15 : Gilles HUNSTEDT—06 11 58 79 78

U13 : Hugues DIETZ—06 84 83 88 21

U11 : Fabien FONTAINE—06 32 60 14 18

U9 : Hernani SOARES— 06 22 26 47 52

Réunion du 5 décembre 2022

Présents : MM. HUNSTEDT, SOARES, VALENTINO, M. DIETZ

Excusés : Mme LECHALARD, M. FONTAINE

Contrôle des feuilles de matchs

Contrôle des feuilles de matchs des catégories de football d'animation

Comme chaque saison à partir du mois de novembre, la Commission des Jeunes procède à des vérifications des feuilles de matchs des plateaux, afin de contrôler si tous les joueurs et joueuses sont bien licencié(e)s.

Des contrôles inopinés sur les plateaux pourront également avoir lieu sur les terrains. Ces contrôles seront réalisés par des membres désignés du District.

Info terrains—Toutes catégories

AS HTE COMBE DE SAVOIE

à dater de ce jour, toutes les rencontres prévues au stade du Vernay à Ste Hélène sur Isère, quelque soit les catégories, se joueront au stade Jean Baptiste MANZONI à Grésy sur Isère (Montailleur) et ce pour une durée indéterminée. Merci d'en prendre note

U17

DECLARATION ENTENTES

CUINES-AIGUEBELLE-ST REMY ENTENTE BASSE MAURIENNE gérée par AIGUEBELLE
AS HAUTE COMBE- ALBERTVILLE gérée par AS HAUTE COMBE

CA MAURIENNE tous les matchs se joueront stade P.REY à ST JEAN

Comptes-Rendus

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 14H30 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

INFORMATION

Le terrain d'Ugine est suspendu donc le club d'Ugine doit fournir un terrain de remplacement. Attention même si dans Footclub Ugine demande l'inversion du match contre le club qu'il devait recevoir, il ne faut pas valider l'inversion sur Foot 2000. Il faut considérer qu'il s'agit d'un terrain de remplacement. Sous Foot2000, il faut donc juste modifier le terrain où doit se disputer la rencontre. C'est à Ugine de fournir la tablette le jour du match et à régler les arbitres, car il s'agit d'un terrain de repli. Merci de rappeler au club d'Ugine cette procédure.

Pour rappel, le règlement sportif du District :

"35- 1 - Terrain suspendu

Le club dont le terrain est suspendu doit trouver et proposer à la commission compétente un terrain de remplacement homologué disponible sur le territoire du District de Savoie.

Ce terrain devra être situé à plus de 30 kilomètres du terrain suspendu, voie routière la plus courte, indiqué par VIA-MICHELIN.

L'équipe devra se présenter sur le terrain agréé par la commission et n'aura pas droit à l'indemnité de déplacement."

U15

Courrier reçus des clubs

- U.O. ALBERTVILLE : 2 feuilles de match et confirmation d'un résultat
- GP LA SAVOYARDE et AS UGINE : match non joué
- AS BOZEL : pour équipe absente
- CA YENNE : problème F.M.I., reçu feuille de match

Note aux clubs

D1, Poule B :

- match N° 25078601 : ENT. BASSE MAURIENNE 1—ENT. UOA

Comptes-Rendus

- match N° 25078617 : AIX LES BAINS FC 2—ENT. BASSE MAURIENNE 1.

La Commission vous demande de lui faire parvenir les feuilles de match citées ci-dessus, pour le **lundi 12 décembre 2022, 18 heures.**

- match N° 25137045 : ENT. BASSE MAURIENNE 2—FC HTE TARENTEISE 2 se joue le 10/12 à 14 h 30. Terrain non indiqué.

Forfaits journée

D2, B :

- match N° 25137083 : AS BOZEL 1—USC AIGUEBELLE
- match N° 25137084 : GP LA SAVOYARDE 2—AS UGINE 2

U15 à 8

- Reçu feuille de match du 27/11/2022 : plateau à BARBERAZ : FC CHAMBOTTE, ES LE BOURGET DU LAC, AS BARBERAZ

U13

Courriers reçus

- AS UGINE : info, sur participation du club au Téléthon.
- ES LE BOURGET DU LAC : informe le District que l'équipe d'UGINE 1 ne s'est pas déplacée au BOURGET
- UO ALBERTVILLE : envoi de la feuille de match du 15/10/2022
- G.A.P.S. : envoi de la feuille de match du 19/11/2022
- FC HTE TARENTEISE : accord pour l'accueil des matchs du 03/12/2022

Infos clubs—Journée N° 8 du 10 décembre 2022

G.A.P.S. :

Le match de D1, poule B : G.A.P.S. 2 contre ES TARENTEISE 1
Se jouera au stade de PONT DE BEAUVOISIN (synthétique) à 14H00

Forfait journée N° 7 du 03 décembre 2022

Le club AS UGINE est amendé de 35 € pour son forfait lors du match N° 25218991

Phase régionale U13—LAURAFoot—Printemps 2023

Les clubs pouvant participer à cette compétition seront inscrits pour cette phase d'automne dans la Poule D1 A.

Comptes-Rendus

La ligue LauraFoot autorise la participation de 3 clubs pour le District de Savoie.

A la suite des rencontres du championnat d'automne 2022, un classement sera effectué selon les résultats pour déterminer les 3 clubs retenus pour la Phase Régionale U13 au Printemps 2023.

En cas d'égalité : le classement se fera conformément à l'article 15 des Règlements sportifs du District de Savoie

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, le classement s'effectuera : par le classement aux points de **la** ou des rencontres jouées entre eux par les clubs intéressés.

U11

A compter du 1er novembre, la commission effectuera des contrôles aléatoires des feuilles de plateau du foot animation afin de vérifier la régularité des personnes inscrites.

U9

A compter du 1er novembre, la commission effectuera des contrôles aléatoires des feuilles de plateau du foot animation afin de vérifier la régularité des personnes inscrites.

(Article 5 des R.G. de la ligue)

Note aux Clubs

Il est obligatoire de communiquer par mail, en vous servant de la messagerie officielle xxxxxx@laurafoot.org du club. Les mails personnels ne sont pas pris en compte car de nombreuses correspondances ne précisent pas le nom du club.

Les clubs "en déplacement" sont dans l'obligation de prévenir le club "recevant" en cas d'absence d'une ou plusieurs équipes pour la bonne organisation du plateau.

Planning terrains

Les clubs ayant plusieurs terrains doivent OBLIGATOIREMENT faire parvenir à la Commission, leur planning pour le lundi précédent leur plateau avant 18H00 pour programmation.



COMMISSION FUTSAL

Responsable : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

5 décembre 2022

Championnat Futsal seniors Savoie/Hte Savoie Pays de Gex

SONT INSCRITS EN CHAMPIONNAT BI DEPARTEMENTAL AU 04.10.2022 :

FUTSAL BOURGET UNITED 2
ASS FUTSAL ROCHETTE O 1 ET 2
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL LAC ANNECY 2
U S THONON LES BAINS 1
CBF 74 2
F C VERMILLON

RAPPEL: Toutes les correspondances doivent être adressées sur la boîte mail du District de Savoie.

Les changements de dates de rencontres sont autorisés en utilisant exclusivement Footclub (5 jours avant la date de la rencontre avec l'accord également de l'adversaire sur Footclub) sauf cas de force majeure.
L'utilisation de la FMI est obligatoire, si problème, envoi d'un rapport circonstancié le jour même. Vous avez la possibilité de joindre les référents FMI du district pour conseils.

Lors de la réunion de pré saison, la totalité des clubs étaient pour une gestion réglementée de notre championnat. Ne tombons pas dans de nouvelles dérives.

Au FC VERMILLON :

l'utilisation de la FMI n'est pas une option, c'est obligatoire.

Merci de faire le nécessaire très rapidement, cette question a été évoquée lors d'une réunion visio. Vous pouvez vous rapprocher des services de votre District si vous rencontrez des difficultés.

DIVERS:

FC VERMILLON contre CBF 74, merci de redonner une date pour jouer cette rencontre. La date proposée, le 27 Novembre est déjà prise pour une rencontre du FC VERMILLON.

U S Chartreuse Guiers contre Futsal Lac Annecy 2

pas de résultat pour le match remis au mercredi 30 Novembre 2022 ? Sur la même rencontre du 23 Novembre 2022 déprogrammée sans aviser le District et l'arbitre, vous aurez les frais du référé qui s'est déplacé aux Echelles à votre charge.

FLAC 2 merci de communiquer une nouvelle date pour la rencontre FLAC 2 contre CBF74 2

Comptes-Rendus

Coupe Bi-Départementale Futsal Seniors Masculin

Rappel: Les équipes inscrites en championnat Futsal sont d'office inscrites en coupe bi-départementale.

Cette coupe est également ouverte aux clubs traditionnels Savoyards.

Tirage intégral pour tous les tours de compétition.

La finale aura lieu le dimanche 26 février 2023 dans le gymnase d'un club Savoyard.

Vous pouvez (clubs traditionnels ou Futsal) candidater pour l'organisation de cette journée de finale par un mail au district de Savoie.

Il faut, dans votre gymnase :

4 vestiaires plus 1 pour les arbitres et tribunes dans le gymnase.

Organiser une buvette avec petite restauration

Fournir boissons et petites collations aux équipes et arbitres.

Durée de l'événement : 9H00/18H00 le dimanche 26 février 2023.

Candidat : A.F. ROCHETTE O. par mail du 5 octobre 2022

Les dates de la compétition sont les suivantes :

1ier tour, semaine 2, entre le 2 et 8 JANVIER 2023

2ieme tour, semaine 4, entre le 23 et 29 JANVIER 2023

3ieme tour, semaine 6, entre le 06 et 12 FEVRIER 2023

Finale le 26 FEVRIER 2023 vers 11H00

Pour les clubs traditionnels, merci de préciser si vous avez un gymnase et quel jour et heure vous en disposez.

si vous jouez en semaine, l'heure mini de début de rencontre doit être fixée vers 21H00 (sauf accord avec votre adversaire) pour permettre aux clubs de se déplacer correctement.

Date limite d'inscription 11 DECEMBRE 2022

Sont inscrits pour l'heure :

US CHARTREUSE GUIERS 1

A F ROCHETTE O 1

F BOURGET UNITED 2

CLUSES BONNEVILLE FORON 2

F L ANNECY 2

F C VERMILLON 1

A S THONON LES BAINS

J S CHAMBERY

Coupes Futsal Jeunes—Féminines

Catégorie U12/13

- **Inscription par mail au District de SAVOIE AVANT LE 11 DECEMBRE 2022,**
1 équipe maxi par club. Merci de préciser si vous posséder un gymnase dans les dates proposées ci-dessous (mini 2H30 à 3H00)
- **Dates des compétitions :**
1ier tour en plateaux: samedi 7 ou dimanche 8 JANVIER 2023
2ieme tour en plateaux: samedi 21 ou dimanche 22 JANVIER 2023

Comptes-Rendus

3ieme tour en plateaux: samedi 11 ou dimanche 12 FEVRIER 2023
Finale le dimanche 26 FEVRIER 2023 vers 17H00

Sont inscrits :

Groupement Avant Pays Savoyard
Groupement de l'Epine
U S La Motte Servolex
U.S Chartreuse Guiers (possibilité de gymnase)
F.C. Chambotte
C A Yenne
U S La Ravoire
F C Mercury B E

Catégorie U14/15

- **Inscription par mail au District de SAVOIE AVANT LE 11 DECEMBRE 2022,**
1 équipe maxi par club. Merci de préciser si vous posséder un gymnase dans les dates proposées ci-dessous (mini 2H30 à 3H00) pour le 1ier tour en plateaux puis rencontres sèches (2 heures de gymnase) pour les tours suivants.
- **Dates des compétitions :**
1ier tour en plateaux: samedi 14 ou dimanche 15 JANVIER 2023
Quart de finale sur 1 rencontre samedi 28 ou dimanche 29 JANVIER 2023
Demie finale sur 1 rencontre samedi 18 ou dimanche 19 FEVRIER 2023
Finale le dimanche 26 FEVRIER 2023 vers 15H30

Sont inscrits :

Groupement Avant Pays Savoyard
Groupement de l'Epine
U S Chartreuse Guiers (possibilité de gymnase)
E S Tarentaise (possibilité de gymnase)
F C Chambotte
U S La Ravoire
U S LA Motte Servolex
U S Modane
F C Mercury B E
C A Yenne

Catégorie U16/17

- **Inscription par mail au District de SAVOIE AVANT LE 11 DECEMBRE 2022**
1 équipe maxi par club. Merci de préciser si vous posséder un gymnase dans les dates proposées ci-dessous rencontres sèches (2 heures de gymnase) pour les tours suivants.
- **Dates des compétitions :**
1ier tour sur une rencontre: samedi 14 ou dimanche 15 JANVIER 2023
Quart de finale sur 1 rencontre samedi 28 ou dimanche 29 JANVIER 2023
Demie finale sur 1 rencontre samedi 18 ou dimanche 19 FEVRIER 2023
Finale le dimanche 26 FEVRIER 2023 vers 14H00

Comptes-Rendus

Sont inscrits :

Groupement Avant Pays Savoyard
FC St Baldoph
US Chartreuse Guiers (possibilité de gymnase)
FC Chambotte
FC Mercury

Catégorie Séniors féminins

Toutes les équipes du championnat de Savoie séniors féminin à 8 sont inscrites d'office.
Si certaines équipes ne veulent pas participer, merci de le signaler avant le 11 DECEMBRE 2022.
Les équipes à 11 évoluant dans les championnats 38 ou 74 peuvent s'inscrire. Merci de préciser si vous posséder un gymnase dans les dates proposées ci-dessous (mini 2H30 à 3H00)

Sont inscrites :

ST REMY
MONTMELIAN
LA ROCHETTE
Ent PORT CR/ LE BOURGET
AIGUEBELLE
COEUR DE SAVOIE
CHAUTAGNE
Ent GFVD 2
AIX LES BAINS
CHARTREUSE
MOUXY DRUMETTAZ
FC CHAMBOTTE

• Dates des compétitions :

1ier tour en plateaux: samedi 7 ou dimanche 8 JANVIER 2023
2ieme tour en plateaux: samedi 21 ou dimanche 22 JANVIER 2023
3ieme tour en plateaux: samedi 4 ou dimanche 5 FEVRIER 2023
Finale le dimanche 26 FEVRIER 2023 vers 9H30

Catégorie U15 Féminin

Inscription par mail au District de SAVOIE AVANT LE 11 DECEMBRE 2022,
1 équipe maxi par club. Merci de préciser si vous posséder un gymnase dans les dates proposées ci-dessous.
PLATEAUX (2 h 30 environ d'occupation de gymnase).

1ier tour en plateaux: samedi 14 ou dimanche 15 JANVIER 2023
2ieme tour en plateaux: samedi 28 ou dimanche 29 JANVIER 2023
3ieme tour en plateaux: samedi 11 ou dimanche 12 FEVRIER 2023
Finale le dimanche 26 FEVRIER 2023

Sont inscrits :

Groupement Avant Pays Savoyard
Ent. Drumettaz-Mouxy
US Chartreuse Guiers (possibilité de gymnase)
Fc Chambotte
Aix F.C.

COMMISSION des COUPES

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL

Réunion du 5 Décembre 2022

Présent : Maurice BILLAUD

Excusés : Ghislaine RAYNAL, Jérôme SPADA

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des coupes de SAVOIE pour cette saison 2022-2023 aux dates suivantes :

Samedi 01 Avril pour la coupe U13 Pitch ********

Jeudi 18 mai pour les coupes U13 Pignier- Séralini et U11 Crédit Agricole

Samedi 10 juin pour les coupes U15 et U17

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 03 juin 2023 chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :
La MOTTE-SERVOLEX

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique et de quatre vestiaires minimum.

******Pour la Coupe U13 Pitch le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8**

Les candidatures doivent être adressées à la commission des coupes (district@savoie.fff.fr)
avant le 12 décembre 2022

Les décisions seront validées par le comité directeur courant Janvier

Candidatures reçues à ce jour: US CHARTREUSE, UO ALBERTVILLE, US PONTOISE , COGNIN SPORT.

Comptes-Rendus

INFO CLUB

Aux clubs vainqueurs des coupes 2022

Merci aux clubs de LA MOTTE SERVOLEX, AIX FC, GAPS, FCHT, BAUGES, MONTMELIAN, LAISSAUD de ramener au district de Savoie les coupes reçues lors de vos victoires avant le 12 Décembre 2022.

Merci de votre compréhension

Merci aux clubs organisateurs de plateaux cités ci-dessous d'envoyer au district **avant le 12 décembre 2022** les

FEUILLES DE PLATEAUX NON TRANSMISES

feuilles de plateaux suivantes :

- FESTIVAL U11 => UO ALBERTVILLE et CŒUR DE SAVOIE
- FESTIVAL U13 PIGNIER => CHAMBERY SAVOIE FOOT

COUPE de FRANCE 2022 - 2023

Le District de Savoie et les membres du Comité Directeur tiennent à féliciter le club de Chambéry Savoie Foot pour leur qualification au:

32èmes de finale de la CDF qui aura lieu le dimanche 08 Janvier 2023

Un déplacement dans les Bouches du Rhône contre une équipe de N2

AUBAGNE FC N2

vs

CHAMBERY SAVOIE FOOT N3

Nous vous souhaitons et apportons tout notre soutien pour une qualification pour les 16èmes

TIRAGE DES COUPES et FESTIVALS de SAVOIE

U17 TRONCY « MATCHS EN RETARD »

Le samedi 10 décembre 2022 à 14h30

A.S. Barberaz 1

vs

Chambéry Savoie Foot 2

Nivolet Fc 2

vs

Aiguebelle Usc 1

En cas de terrain impraticable inversion du match obligatoire.

Comptes-Rendus

U13 SERALINI

1er tour le samedi 8 avril 2023 à 14h00
10 équipes engagées, 2 qualifiées par plateau

Le tirage a été effectué par Alain CAREGLIO président de la commission Ethique-Prévention

A LA BATHIE

Plateau N° 1

LE BOURGET

ST MICHEL

DOMESSIN

JS CHAMBERY

LA BATHIE

A MARTHOD

Plateau N° 2

UGINE

MARTHOD

VILLARGONDRAN

SUD LAC

ST BALDOPH

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à seniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le dimanche soir avant 20 heures.

COMMISSION FÉMININE

Responsable : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

5 décembre 2022

Championnats

Sont inscrits :

ST REMY

CŒUR DE SAVOIE

CHARTREUSE GUIERS

ENT PORTCR/LE BOURGET

HAUTE TARENTEISE 2

LA ROCHETTE

CHAUTAGNE

AIGUEBELLE

AIX

ENT BOURBRE/PONT 2

MONTMELIAN

Une Poule de 11 équipes, matchs aller/retour avec 1 exempt chaque journée.

Comptes-Rendus

Ententes

GFVD 2 LA BOURBRE/PONT DE BEAUVOISIN/NOVALAISE
ENT PORTUGAIS CHAMBERY CROIX ROUGE ET LE BOURGET DU LAC

Modifications et Divers

Coupe de Savoie FUTSAL seniors féminines, rendez vous dans la commission FUTSAL pour toutes les explications.

La rencontre FCHT2 contre MONTMELIAN A F se jouera à une date ultérieure.

Merci aux 2 clubs de proposer une date avant la fin de la trêve hivernale

COMMISSION TECHNIQUE

6 décembre 2022

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Formations saison 2022-2023

Note aux clubs

En raison de difficultés sur la plateforme d'inscription en ligne, nous vous demandons de bien vouloir vérifier si votre inscription réalisée sur cette dernière a bien été prise en compte et figure sur les listes suivantes.

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2022-2023. ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Comptes-Rendus

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)
N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr.

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

· Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.

- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS

Formations 2022 - 2023

- Formation Module U15 / U17 - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 et dimanche 11 décembre 2022 sans hébergement

Lieu : ST LAURENT DU PONT

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 12

Nicolas FAVIER (AS CUINES)

Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)

Nicolas LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Jérémy DA COSTA (ETS LE BOURGET DU LAC)

Jim NZABABELIMFURA (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Guillaume QUILLON (US CHARTREUSE GUIERS)

Anthony CROUZET (FC BELLE ETOILE MERCURY)

Candidats non prioritaires car hors département

Dario ALMEIDA ARAUJO - Michael DANIEL - David LEULLIETTE (AS SILLINGY 74)

Zakaria AIT HAMADA (CS BELLEY 01)

Fabien BERNILLON (MUROISE FOOT)

Les convocations ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 1er décembre 2022

- Formation CFF4 - limitée à 20 personnes

Dates : du samedi 7 et dimanche 8 janvier 2023 et du samedi 28 et dimanche 29 janvier 2023

Sans hébergement

Lieu : au District de Savoie - Chambéry

Coût : 320 €

Inscriptions reçues : 10

Johan GUIGUET DORON - Sandra FONTI (AS UGINE)

Timothée ROCCI (CHAMBERY SAVOIE SPORT)

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)

Comptes-Rendus

Nicolas FAVIER (AS CUINES)
Ludovic REVET (ST PIERRE SP)
Benoit MIELLET (USC AIGUEBELLE)
Anne TOUSSAINT PIALOUX - Matthieu MAHÉ - Christophe BABY (AS BARBERAZ)

- Formation CFF1 - limitée à 16 personnes

Dates : du samedi 14 et dimanche 15 janvier 2023 et du samedi 28 et dimanche 29 janvier 2023

Sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 320 €

Inscriptions reçues : 13

Timothe CALIFANO - Julien DAYDE (AS BARBERAZ)

Ismail AHAMADA - Gaétan LASCAUD (AIX FC)

Xavier MURAT - Noam ROUSSY (CŒUR DE SAVOIE)

Valentin GAILLAND (ST PIERRE SPORT FOOTBALL)

Gabin BARLET (GAPS)

Lucas THIBAUD (LAISSAUD)

Yvann FREPPAZ - Anthony PERRIN (ES TARENTOISE)

Candidats non prioritaires car hors département

Zakaria AIT HAMADA - Rachid EL IDRISSE (CS BELLEY 01)

- Formation CFF2 - limitée à 16 personnes - Bi-Départementale avec le District de la HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Dates : du samedi 18 au mardi 21 février 2023

Avec hébergement

Lieu : Haute Savoie

Coût : 420 €

Inscriptions reçues : 11

Mahmoud MATMATI - Alexis BRENNUS (JS CHAMBÉRIENNE)

Sébastien PUIPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Candidats non prioritaires car hors département

Thomas NAFIR (ETS CERNEX 74)

Axel CARRION - Joris VIRET (GFA RV 74)

Nabil IHSSAN (VILLE LA GRAND AJ 74)

Quentin MARCHAIS (THONON EVIAN GD)

Dursun BICER (FC DU FORON 74)

Lionel PUGNET (FC DES ARAVIS 74)

Chafik BENAYAD (US ANNECY LE VIEUX)

- Formation Module U9 - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 et dimanche 5 décembre 2022

Lieu : Bassin CHAMBÉRIEN

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Romain EYNARD - Nawfal HASSANI (ES TARENTOISE)

- Formation Module U11 / U13 - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 et dimanche 5 mars 2023 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 16

Thomas DUFFOURD (US LA RAVOIRE)

Justine MAHE - Frédéric ROHLES (JS CHAMBÉRIENNE)

Romain WYTS (ST PIERRE SP)

Comptes-Rendus

Victoria DO SANTOS—Manuel BARROSO TOME (ETS LE BOURGET DU LAC)
Maxence ROUX - Nicolas BRUNET - Franck LAROYE - Grégory MARCHIORY (FC LAISSAUD)

Candidats non prioritaires car hors département

Benjamin FOCARD DE FONTEFIGUI - Enzo RUCCHIONE (F SUD 74)

Lucas ASSORIN (ES MANIVAL A ST ISMIER 38)

Sofiène ADDIGUE (AS THONON)

Romain VERNEX (FC EPAGNY)

Léo LELUBRE (CS BELLEY)

- Formation Module U7 - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 18 mars 2023 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3

Adam BELMAL - Medhi BELMAL (ES TARENTEISE)

Candidat non prioritaire car hors département

Ali ZORLU (ACC FRANCO TURC 01)

- Formation Module U9 Spécifique mineur fille - limitée à 16 personnes

Dates : mardi 11 et mercredi 12 avril 2023

Lieu : à définir

Coût : 160 €

Inscription reçue : 0

- Formation Module U9 Spécifique mineur garçon - limitée à 16 personnes

Dates : mardi 18 et mercredi 19 avril 2023

Lieu : à définir

Coût : 160 €

Inscription reçue : 1

Evan LEBRETON POTHIN (AS BARBERAZ)

Certifications 2022 - 2023

- Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 13 décembre 2022 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETAZ MOUXY)

Candidat non prioritaire car hors département

Souleymane GUEYE (MANIVAL)

Les convocations ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 29 novembre 2022

- Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 7 mars 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 6

Vincent LEGARLANTEZECK (FC LA ROCHETTE)

Nicolas FAVIER (AS CUINES)

Florian HUGUET - Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

Comptes-Rendus

Medhi BENMESSIKH (FC CRANVES SALES 74)
Didier WELSCH (CS NEUVILLOIS 69)

- Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 21 mars 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

- Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 6 avril 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Vincent LEGARLANTEZECK (FC LA ROCHETTE)

Romain CUSSET (US LA RAVOIRE)

Rayane SOLTANE (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

Nadjim MLADJAO ZITIMBI (COGNIN SP)

Candidat non prioritaire car hors département

Patrick MALDERA (FC SEYSSINS 74)

- Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 11 mai 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Omzade ALI HOUMADI (US LA RAVOIRE)

Aziz BOUROU (JS CHAMBÉRIENNE)

Candidat non prioritaire car hors département

Frank SABLONE (AS GENEVOIS 74)

- Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 13 juin 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Johan GUIGUET DORON (AS UGINE)

Stéphane GRENCI (JS CHAMBÉRIENNE)

- Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 15 juin 2023 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)



Comptes-Rendus

COMMISSION des ARBITRES

Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52
Vice-Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 05 décembre 2022

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Florent BURLOUX, Gérard SOTO

Excusés : Mrs Luc ALIX, Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,

Gestion des désignations Jeunes et Seniors :

Contact téléphonique

M. Daniel DESMARIEUX (06 75 93 17 52)

M. Alphonse LOMBARD (06 12 59 37 49)

Courriers

- Courier/Mail de M. Edinne TRIRAT (COGNIN SPORT), information : plainte déposée (main courante)
- Mail reçu de M. Tayfun DURMAZ (AIX LES BAINS) signale une erreur de transcription de résultat de match (du apparement au logiciel.)
- Courier de M. Mohamed AYARI (CSF), justificatif d'absence (raison médicale avec certificat)
- Note de frais de déplacement d'arbitre en compétition FUTSAL : M. Mehmet KARABULUT (AIX LES BAINS)
- Association des sourds de COGNIN, demande d'arbitres pour la journée du samedi 10 décembre 2022 (compétition FUTSAL)

Formation Initiale d'arbitrage—Saison 2022/2023



La 2ème session Formation Arbitrage aura lieu aux dates suivantes : **04-05 février et 11 février 2023**

Maison des Sports de CHAMBERY (gestion théorique) sans hébergement.

Stade VALLET à CHAMBERY (gestion pratique)

Vous pouvez inscrire vos candidats à cette formation.

Joindre le service formation de la Ligue AURA (Gestionnaire de ce module)

Leurs coordonnées :

Téléphone : 04 72 15 30 21

Mail : formation@laurafoot.fff.fr

Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos possibilités)

Comptes-Rendus

Formation préparation ligue arbitrage— saison 2022 / 2023



Préparation Examen Ligue

Prochain rendez-vous **vendredi 16 décembre 2022**

A 19h30

Maison des Sports
90 rue Henri OREILLER
73000 CHAMBERY

Candidatures des arbitres suivants :

- Badr CHAMMY (indépendant)
- Remi LEFEBVRE (Haute Combe de SAVOIE)
- Evan BONTRON (LA CHAMBOTTE)
- Fabien EXCOFFIER (U O ALBERTVILLE)
- Kenzo JOLLIVET (U O ALBERTVILLE)

Note aux stagiaires : vous allez recevoir le prochain questionnaire par mail, ainsi que les réponses du 1^{er} questionnaire.

Bonne révision

Responsable de Formation : M. Florent BURLOUX, Emmanuel BONTRON, Daniel DESMARIEUX

Accompagnement—Contrôle

- M. Gérard SOTO accompagnement de M. Hamza BENKEMOUCHE (JSC) du 03/12/22
- M. Francis MOREL-BIRON accompagnement de M. Hugo POINTET (MERCURY) du 04/12/22
- M. Julien VAREILLE accompagnement de M. Clément CURNIER (LA MOTTE SERVOLEX), du 27/11/22
- M. Sébastien DUFANT accompagnement de M. Younes EL BOUZIANI (FC AIX LES BAINS), du 03/12/22
- M. Luc ALIX accompagnement de M. Hervé VANNESPENNES (LA ROCHETTE), du 04/12/22
- M. Daniel DESMARIEUX contrôle de M. Mounir EL MATBOUL (U O A) du 03/12/22
- M. Michel CHEVALLIER accompagnement de Melle Rabah CHAKIR (TARENTEISE), du 04/12/22
- M. Michel CHEVALLIER contrôle de M. Ernest PICQUE (indépendant), du 03/12/22
- M. Gilles HUNSTEDT accompagnement de M. Habib NEFFATI (FC LAISSAUD), du 04/12/22

Dates à retenir

- Réunion de CDA et CD, le 12 décembre 2022
- Réunion Plénière de CDA, le 15 décembre 2022
- Réunion Préparation Examen Ligue 2022, le 16 décembre 2022
- Réunion de CDA, le 19 décembre 2022

Comptes-Rendus

UNAF SAVOIE

L'U.N.A.F. SAVOIE organise un après-midi récréatif le

Dimanche 18 décembre 2022

de 14 à 18 heures

Chez Bulakids

201 Rue Jacques Cellier

À GRESY-SUR-AIX

(vers musée Jean Lain)

Les enfants des Unafistes seront les bienvenus (jeux, goûters, etc...).

Merci de s'inscrire auprès du Président Christian MARCE, soit par téléphone (06 03 69 05 94) soit **par email** christianmarce@gmx.fr.

Inscription impérative avant le 12 décembre 2022.

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

La commission Statut d'Arbitrage : M. Daniel DESMARIEUX, Président

Les membres présents : Mrs Daniel MAILLAND-ROSSET, Francis MOREL –BIRON, Christophe DUPAYS, M. Hervé TRONCY, Luc ALIX, Alphonse LOMBARD,

Procès-verbal du 05 décembre 2022

Vous trouverez ci-joint en annexe du procès-verbal (à titre indicatif) le bilan des matchs honorés par vos arbitres.

Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Pour être bien informé de votre situation au statut d'arbitrage.

Précision :

Pour être représentatif au regard du statut de l'arbitrage de la LAuRAFoot,

Les arbitres des clubs évoluant en seniors libres masculins et féminins, en FFF, en LFP, en Ligue LAuRAFoot et en districts de la LAuRAFoot (niveaux D1 et D2), doivent être âgés de 21 ans et plus au 1er janvier de la saison concernée aussi bien pour le Statut Fédéral que pour le Statut Aggravé de la LAuRAFoot.

En plus des obligations prescrites par l'article 41-1, les clubs ayant des équipes de jeunes devront disposer de jeunes arbitres selon les modalités suivantes :

Comptes-Rendus

A- Clubs dont une ou plusieurs équipes de jeunes disputent :

- a) le championnat national des U19
 - b) le championnat national des U17
 - c) l'un des championnats de Ligue suivants (dirigé par 3 arbitres) : U20, U18, U16 ou U15
- => **2 JEUNES ARBITRES**

B- Clubs dont une ou plusieurs équipes de jeunes disputent :

- a) l'un des championnats de Ligue suivants (dirigé par 1 arbitre) : U18, U16, U15 ou U14.
 - b) le championnat de jeunes de la plus haute série de leur District
- => **1 JEUNE ARBITRE**

***Les clubs qui sont à la date du 31 août 2022 en infraction avec le statut de l'arbitrage et le statut aggravé de Ligue ont jusqu'au 28 février 2023
Pourront se mettre en conformité leur situation en présentant de nouveaux candidats***

NOMBRE DE JOURNEES A EFFECTUER DURANT LA SAISON (rappel de l'article 34 du Statut Fédéral de l'Arbitrage)

1- Les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison. Ce nombre et ses modalités de comptabilisation sont fixés pour tous les Districts d'une Ligue régionale par le Comité de Direction de celle-ci sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Il peut être réduit prorata temporis pour les arbitres stagiaires.

Pour un arbitre ayant obtenu sa licence au 31 août 2021, le nombre de journées (ou matchs) minimum à diriger est de :

- 18 pour les arbitres seniors masculins.
- 15 pour les jeunes arbitres et les arbitres féminines.

Avec l'obligation d'en diriger au minimum 1, compris dans les 3 dernières journées du championnat. (Une journée va du lundi au dimanche inclus)

Pour un arbitre **ayant passé l'examen et obtenu sa licence avant le 31 janvier 2022**, le nombre de journées (ou matchs) minimum à diriger est de :

- 9 pour les arbitres seniors masculins.
- 7 pour les jeunes arbitres et les arbitres féminines.

Pour un arbitre **ayant passé l'examen après le 31 janvier 2022 mais avant le 31 mars 2022**, le nombre de journées (ou matchs) minimum à diriger est de :

- 5 pour les seniors masculins.
- 4 pour les jeunes arbitres et les arbitres féminines.
- **Ou avoir répondu à l'ensemble de ses désignations avec une disponibilité maximale.**
- Présence à chaque action de formation dirigée par les membres de la C D A de SAVOIE (compte 1 match au statut d'arbitrage)

2. Si, au 15 juin, un arbitre n'a pas satisfait à ses obligations, il ne couvre pas son club pour la saison en cours. Toutefois, un arbitre ayant effectué jusqu'à 4 matchs de moins que le minimum exigé pourra tout de même couvrir son club à condition qu'un autre arbitre du même club, respectant le minimum exigé pour couvrir son club, soit en mesure de compenser le nombre de matchs manquant en ayant officié davantage que le minimum exigé. Plusieurs arbitres ne peuvent pas compenser le minimum exigé pour un seul et même arbitre sur une saison. Un seul et même arbitre ne peut pas compenser les minimas exigés pour plusieurs arbitres sur une saison. Il faut entendre par "son club", non seulement le club auquel il était rattaché lors de la saison au cours de laquelle il n'a pas dirigé le nombre de rencontres requis, mais également tout autre club auquel il pourrait se licencier, y compris pour une des raisons prévues

Comptes-Rendus

par l'article 33.c du présent statut, ou à la suite d'une fusion entre deux ou plusieurs clubs. S'il n'a pas satisfait à l'obligation du nombre de matchs la saison suivante, il est considéré comme ne faisant plus partie du corps arbitral.

3. **Rappel de règlement** : **Un arbitre doit au moins honorer une désignation dans les 3 dernières journées de championnat = si le cas échéant, l'arbitre ne respecte pas cette directive, il ne comptera pas au statut d'arbitrage de son club d'appartenance.**

Etat au 5 décembre 2022

Vous trouverez en annexe, un état au 5 décembre 2022.

COMMISSION de DISCIPLINE

Réunion du 5 décembre 2022

Présents élus : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Magalie JULLIARD

Présents non élus : Daniel BARTHOLOME – Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

REPONSES AU CLUB

AS FUTSAL OLYMPIQUE DE LA ROCHETTE :

Suite à votre mail du mercredi 30 novembre, la commission de discipline vous répond : les convocations ont bien été envoyées en temps et en heure auprès de votre club via notifoot (envoi le 9 novembre à 10h34), date vérifiée auprès du secrétariat du District de Savoie de Football.

D'autre part, la commission n'a pas répondu à votre premier mail étant donné que celui-ci n'a pas été envoyé de l'adresse officielle du club.

Enfin, si comme vous le dites dans votre mail, que vous consultez le procès-verbal chaque semaine, il est bel et bien écrit dans celui-ci que vous pouvez venir prendre connaissance des rapports tous les lundis en venant au District de Savoie, en prévenant en amont le président ou la secrétaire de la commission.

US GRIGNON :

Suite à votre mail du lundi 5 décembre, la commission vous répond que le dossier concernant votre éducateur a été transmis à l'instruction.

Comptes-Rendus

NOTES AUX CLUBS

Club de COGNIN SP et APREMONT FC :

La commission de discipline a bien fait réception de vos courriers.

Club de COGNIN SP :

Les écrits sont lus et notés par la commission.

Club d'APREMONT FC :

Le club de COGNIN SP nie toute implication. Le joueur accusé nie les faits reprochés. Aucun dirigeant n'est en capacité de relater et confirmer les faits. Sans rapport d'officiel, la commission ne peut donner suite à vos déclarations.

Concernant la blessure de votre joueur, la commission de discipline n'est pas compétente, votre dossier est transmis à la commission éthique, prévention et incivilités, et à la commission des arbitres.

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club.

Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Comptes-Rendus

Commission Discipline du 5 décembre 2022 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
05/12/2022	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	MINIMES U15	Joueur	AIX F.C.	26/11/2022	Auto suffisant	27/11/2022
05/12/2022	CADETS U17 D1	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	19/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	CADETS U17 D1	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	19/11/2022	5 MF dont Auto + sursis	20/11/2022
05/12/2022	CADETS U17 D2	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	26/11/2022	6 MF dont Auto	27/11/2022
05/12/2022	D2	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D2	Entraîneur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D4	Joueur	COGNIN SP.	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D3	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	27/11/2022	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	28/11/2022
05/12/2022	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	13/11/2022	7 MF dont Auto + sursis	14/11/2022
05/12/2022	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	27/11/2022	Auto suffisant	28/11/2022
05/12/2022	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D5	Joueur	F.C. SUD LAC	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENNAISE	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	MINIMES U15 D2	Joueur	GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE	27/11/2022	3 MF dont Auto	28/11/2022
05/12/2022	CADETS U17 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT- PAYS SAVOYARD	26/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	CADETS U17 D2	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT- PAYS SAVOYARD	26/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	CADETS U17 D2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	26/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	CADETS U17 D2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	26/11/2022	2 Matches Fermes	12/12/2022
05/12/2022	CADETS U17 D2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	26/11/2022	3 MF dont Auto	27/11/2022
05/12/2022	D5	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	27/11/2022	3 MF dont Auto	28/11/2022
05/12/2022	D1	Joueur	MONTMELIAN A.	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D2	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	26/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D1	Dirigeant	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	27/11/2022	Rappel à l'ordre	12/12/2022
05/12/2022	D3	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D2	Joueur	U.S. GRIGNON	27/11/2022	Auto suffisant	28/11/2022
05/12/2022	CADETS U17 D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	19/11/2022	6 MF dont Auto	20/11/2022
05/12/2022	CADETS U17 D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	19/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	MINIMES U15	Joueur	U.S. MODANE	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022
05/12/2022	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	27/11/2022	1 Match Ferme par révoc sursis	12/12/2022
05/12/2022	D4	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	27/11/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/12/2022

Annexes

Annexes de ce Foot Savoie

- Amendes
- Rencontres
- Tableau Statut Arbitrage
- Fiche de poste
- Trophée Philippe Seguin